

**Décompte global
de la 2^{ème} augmentation de l'emprunt CCL série 39**

Montant de l'emprunt	CHF 25.800.000,00
Taux d'intérêt	1,750 %
Prix d'émission	105,758 %
Durée	2011 – 2020

Leberngasse 9
Postfach
4603 Olten
Telefon 062 206 06 16
Telefax 062 206 06 07
kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 16 novembre 2011

Frais d'émission

Commission de prise de ferme	1,000 %	CHF	258.000,00
Droit de timbre d'émission	1,080 %	CHF	278.640,00
Frais de gestion CCL	0,740 %	CHF	190.920,00
Taxe d'émission	0,010 %	CHF	2.580,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,150 %	CHF	38.700,00
Out of Pocket		CHF	25.000,00
Coupon d'encaissement de la commission (09)	0,090 %	CHF	23.220,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	2.580,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	819.640,00
Frais d'émission pour toute la durée			3,177 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			1,438 %

Versement

Agio brut	5,758 %
Frais d'émission	– 3,177 %
Agio net	2,581 %

L'agio restant après déduction des frais d'émission sera réparti conformément aux taux de répartition entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'augmentation de l'emprunt et sera payé avec la part d'emprunt. Ce sont donc **102,581 %** de la valeur nominale de chaque part qui seront versés. Pendant toute la durée de l'emprunt, les participants doivent verser un **intérêt de 1,750 %** par an (taux d'intérêt de l'emprunt de base).